



15ème législature

Question N° : 43369	De M. Stéphane Testé (La République en Marche - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > Forte hausse du nombre de conducteurs sans permis	Analyse > Forte hausse du nombre de conducteurs sans permis.
Question publiée au JO le : 28/12/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la hausse importante du nombre de conducteurs sans permis. Selon les chiffres communiqués par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), le nombre de conducteurs sans permis aurait gonflé de 54 % entre 2011 et 2019, passant de 500 000 à 770 000. Si certains conducteurs sans permis ne l'ont plus, après avoir perdu la totalité de leurs 12 points, d'autres n'ont tout simplement jamais eu le permis de conduire, voire même le code de la route. Deux tiers de ces conducteurs n'auraient jamais obtenu le permis de conduire. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer ce phénomène : coût du permis jugé excessif, délais pour le passage du permis de conduire trop longs, absence de transports, etc. Il lui demande par conséquent quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour d'une part faciliter l'accès au permis de conduire et d'autre part renforcer la lutte contre les conducteurs sans permis.